



SAS L'aventure de lylou
A La P'tite Ferme
Puech de las Fourques - RD 102 – 34980 – Combaillaux
0624643181
alaptiteferme34980@gmail.com

Règlement intérieur du poney-club

1. Objectifs du règlement

Le présent règlement a pour but de garantir la sécurité des cavaliers, des poneys, du personnel, et de favoriser une ambiance respectueuse et conviviale au sein du poney-club.

2. Accès au club

- L'accès au poney-club est réservé aux membres à jour de leur inscription et de leur licence obligatoire.
 - Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte en dehors des cours.
 - Les visiteurs sont les bienvenus mais doivent respecter les consignes de sécurité et ne pas déranger les activités.
-

3. Tenue et équipement

- Le port du **casque homologué (norme CE)** est **obligatoire** à cheval. Le poney-club peut vous prêter un casque mais il est préférable d'en posséder un pour question d'hygiène et de protection optimal.
 - Une tenue adaptée est requise : pantalon long, chaussure fermer ou bottes ou boots avec mini-chaps.
 - Les gants sont fortement conseillés à la période hivernal.
 - Aucun cavalier ne peut monter sans l'accord préalable d'un moniteur.
-

4. Comportement

- Le respect du personnel, des autres cavaliers et des animaux est **obligatoire**.
 - Toute violence physique ou verbale entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
 - Il est interdit de crier ou courir dans les écuries.
 - Les poneys ne doivent jamais être nourris sans autorisation.
-

5. Soins aux poneys

- Les poneys doivent être **brossés avant et après chaque séance**.
- Le matériel utilisé (selles, filets, brosses, etc.) doit être nettoyé et rangé après usage.

- Toute blessure ou anomalie constatée sur un poney doit être signalée immédiatement à un responsable.
-

6. Cours et activités

- Les cavaliers doivent arriver **au moins 20 minutes** avant le début du cours.
 - Les absences doivent être signalées ou justifiées pour être rattrapés.
 - En cas de retard, le moniteur peut refuser l'accès au cours pour des raisons de sécurité.
 - Les changements de niveau ou de poney sont décidés par les enseignants.
-

7. Sécurité

- L'accès aux paddocks et boxes est **interdit sans autorisation**.
 - Il est **strictement interdit de fumer** dans l'ensemble du poney-club.
 - Les enfants ne doivent jamais rester sans surveillance dans le poney-club.
-

8. Responsabilité

- Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'objets personnels.
 - Chaque cavalier est responsable du matériel et des équipements qu'il utilise.
 - Toute dégradation volontaire entraînera un remplacement à la charge du responsable.
-

9. Sanctions

- Le non-respect du présent règlement pourra entraîner un avertissement, une exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement des sommes engagées.
-

10. Acceptation du règlement

L'inscription au poney-club implique l'**acceptation pleine et entière** de ce règlement par le cavalier et ses représentants légaux.

Merci de votre compréhension.

A La P'tite Ferme

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :